

2020

REPUBLIQUE DU TOGO

-----○-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE (MESR)

=====○=====

PROJET DE CENTRES D'EXCELLENCE
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE

-----○-----

UNIVERSITE DE LOME

**REALISATION DE L'AUDIT
COMPTABLE, FINANCIER AINSI QUE
L'AUDIT DE LA PASSATION DES
MARCHES DU CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (CERSA)**

IDA CREDIT 6512 TG ET DON 536 TG

**RAPPORT D'AUDIT DES
COMPTES**

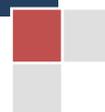
EXERCICE 2020

VERSION DEFINITIVE

CABINET SYNEX CONSULTING SARL

02 BP : 8063 COTONOU

TEL : 21304544 / 66266775 csynex@yahoo.fr



SOMMAIRE

LETTRE INTRODUCTIVE	4
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS DU PROJET	5
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31.12.2020	6
ATTESTATION SPECIALE SUR LE COMPTE DESIGNE, LE COMPTE DES OPERATIONS ET LES ETATS CERTIFIES DE DEPENSES AU 31/12/2020	8
ATTESTATION SPECIALE SUR LE COMPTE DESIGNE ET LE COMPTE SPECIAL ASSOCIE DU PROJET	9
I. TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES DU COMPTE DE REMBOURSEMENT PRESENTE PAR LE CERSA PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
II. TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES DU COMPTE DE REMBOURSEMENT RECONSTITUE PAR LA MISSION D'AUDIT AU 31.12.2020	13
ATTESTATION SPECIALE SUR LES ETATS CERTIFIES DE DEPENSES	17
PRESENTATION DU PROJET ET DE SES ETATS FINANCIERS	19
1. Présentation du Projet	20
2. Méthodes et principes comptables	21
2.1. Principes comptables généraux	21
2.2. Présentation des états financiers.....	21
2.3. Règles et méthodes comptables spécifiques.....	21
2.3.1. Mobilisation des fonds.....	21
2.3.2. Base monétaire.....	21
2.3.3. Exercice comptable.....	21
2.3.4. Charges	22
2.3.5. Dépenses d'investissement.....	22
2.3.6. Subventions.....	22
2.3.7. Impôts et taxes	22
2.3.8. Comptabilisation des immobilisations.....	22
2.3.9. Amortissement et provisions	22
3. Exécution budgétaire.....	23
3.1. Tableau de suivi budgétaire du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2020.....	23
Commentaires sur le suivi budgétaire de la période.....	23
3.2. Commentaires sur les composantes de l'exécution budgétaire et état d'avancement des activités gérées par le CERSA.....	23
3.2.1. Composante 1 : Gouvernance et fonctionnement	23
3.2.2. Composante 2 : Excellence dans l'enseignement et la formation	23
3.2.3. Composante 3 : Excellence dans la recherche	23
3.2.4. Composante 4 : Impact de développement	24
3.2.5. Composante 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches	24

4. Emplois et Ressources au titre de crédit IDA.....	24
ANNEXES :	25
- Lettre d'affirmation	25
- Etats financiers	25
- Relevés bancaires	25
- Liste de présence de la séance de restitution.....	25
- Termes de références de la mission d'audit.....	25
Annexe 1 : Lettre d'affirmation.....	26
Annexe 2 : Etats financiers.....	27
Annexe 3 : Relevés bancaires.....	28
Annexe 4 : Liste de présence de la séance de restitution	29
Annexe 5 : Termes de références de la mission d'audit.....	30



SYNEX CONSULTING SARL

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin**

*Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements*

LETTRE INTRODUCTIVE

A

Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé,

Monsieur le Directeur,

Conformément à notre contrat de services portant sur la réalisation de l'audit comptable et financier ainsi que l'audit de la passation des marchés du **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé**, sous tutelle du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)** au titre de l'**exercice 2020**, nous avons effectué nos travaux de contrôles sur les comptes présentés par l'Unité de Gestion du Projet pour la période sous revue conformément aux normes en vigueur.

Au cours de la mission, il importe de noter que diverses personnes ressources ont été rencontrées. Chacune d'elles n'a ménagé aucun effort pour mettre à la disposition de notre équipe toutes les informations utiles.

Notre mission est en accord avec les normes d'audit internationales (ISA). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la régularité des opérations effectuées et de la sincérité des informations financières ou non qui nous ont été communiquées.

Nous tenons à préciser que nos procédures d'audit ont pour objet essentiel de nous permettre d'évaluer le système de contrôle interne du Projet et de donner une opinion sur les rapports financiers, l'état des actifs et les états de trésorerie soumis à notre appréciation.

Les résultats de nos travaux sont matérialisés par la présentation de ce rapport qui s'articule en deux (02) volets à savoir :

- *Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du Projet ;*
- *Rapport sur le compte spécial et les états certifiés des dépenses du Projet sur la période sous revue.*

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidélé Thierry DOSSOU-YOVO

Associé-Gérant du cabinet SYNEX
Expert-comptable diplômé-Commissaire aux comptes

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES
ETATS FINANCIERS DU PROJET**



SYNEX CONSULTING SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

*Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements*

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31.12.2020

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur du CERSA

Opinion sans réserves

Nous avons effectué l'audit des états du **Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, objet de l'Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536 pour la période close au 31 Décembre 2020, qui comprennent :

- Le tableau Emplois -Ressources ;
- Le Bilan ;
- Les notes sur les états financiers.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) objet de l'Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2020.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Aucune autre observation faite que celles contenues dans la lettre à la direction.

Responsabilités de l'Unité de Coordination pour les états financiers

L'Unité de Gestion du Projet est responsable de la préparation des états financiers conformément à la loi du pays, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidèle Thierry DOSSOU-YOVO

Associé-Gérant du cabinet SYNEX

Expert-comptable diplômé-Commissaire aux comptes

**ATTESTATION SPECIALE SUR LE COMPTE
DESIGNE, LE COMPTE DES OPERATIONS ET LES
ETATS CERTIFIES DE DEPENSES AU 31/12/2020**



SYNEX CONSULTING SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements

ATTESTATION SPECIALE SUR LE COMPTE DESIGNE ET LE COMPTE SPECIAL ASSOCIE DU PROJET

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur du CERSA

Dans le cadre de l'audit des états financiers du **Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, objet de l'**Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020, nous avons analysé les transactions du Compte de remboursement et du compte des opérations qui incluent :

-
- les reconstitutions du Compte de Remboursement soutenues par les Demandes de Retraits de Fonds ;
- les intérêts éventuellement générés sur le compte qui appartiennent au Projet ;
- les retraits relatifs aux dépenses du Projet ;
- la vérification de la conformité des soldes du Compte de Remboursement sur la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020 avec les procédures de la Banque mondiale ;
- la vérification de la conformité des soldes du Compte des opérations sur la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020 avec les procédures de la Banque mondiale ;
- l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds au 31/12/2020 en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement ;
- l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement ;
- l'éligibilité et l'exactitude :
 - des transactions financières durant la période sous revue ;
 - des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
 - de l'utilisation du **Compte de Remboursement et du compte des opérations** en accord avec l'accord de financement ;
 - de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit et aux directives de la Banque mondiale en matière d'audit de Compte de Remboursement et du compte des opérations.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserves

A notre avis, le tableau Emplois-Ressources relatif aux Compte de Remboursement et Compte des Opérations donne une image fidèle de la position financière du compte de Remboursement du Projet Centre d'Excellence Régionale sur les Sciences Aviaires (CERSA), objet de l'Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536 pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020, conformément aux normes comptables internationales et aux directives de la Banque mondiale.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidélé Thierry DOSSOU-YOVO

Associé-Gérant du cabinet SYNEX

Expert-comptable diplômé-Commissaire aux comptes

I. TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES DU COMPTE DE REMBOURSEMENT PRESENTE PAR LE CERSA PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

La situation des Emplois et Ressources élaborée par le projet se présente comme suit :

TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU PROJET CERSA (SOURCE : COMPTABILITE DU PROJET)

CERSA - CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES - TOGO

TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

Année finissant le 31/12/2020

FRNACS CFA Page 1/2

	Année	Cumulatif
Banques et Caisses		
Banques		
Ecobank- CERSA Impact UL		
UTB TRESOR CERSA		
Caisses		
Caisse CERSA Impact UL		
Total Banques et Caisses		
Sous-Total Solde d'ouverture		
Financements		
Financement IDA	340 566 382	340 566 382
Prêt IDA		
Don IDA	340 566 382	340 566 382
Autres Financements	186 685 487	186 685 487
Préfinancement direct	186 685 487	186 685 487
Autres ressources préfinancement		
Total Financements	527 253 869	527 253 869
Financement Total	527 253 869	527 253 869
Solde disponible	527 253 869	527 253 869
Dépenses par composante		
Gouvernance et Fonctionnement	61 090 870	61 090 870
Excellence dans l'Enseignement et la Formation	33 520 000	33 520 000
Excellence dans la Recherche	3 761 084	3 761 084
Impacts de Développement		
Renforcement Environnement Pédagogique	88 313 533	88 313 533
Total Dépenses par composante	186 685 487	186 685 487
Total des dépenses	186 685 487	186 685 487
Solde disponible moins les dépenses	340 566 382	340 566 382
DIFFERENCE DE CHANGE		

SOEDJEDE MARWVI AGBELENGO

 SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU

 DIRECTEUR

TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

Année finissant le 31/12/2020

FRNACS CFA

Page 2/2

	Année	Cumulatif
Solde net disponible	340 568 382	340 568 382
Solde de clôture compte spécial		
Ecobank- CERSA Impact UL		
UTB TRESOR CERSA	340 568 382	340 568 382
Caisse CERSA Impact UL		
Total des soldes de clôture	340 568 382	340 568 382

SOEDJEDE YAWOVI ABBELENKO



SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU



DIRECTEUR

II. TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES DU COMPTE DE REMBOURSEMENT RECONSTITUE PAR LA MISSION D'AUDIT AU 31.12.2020

Dans le cadre de l'audit des comptes du **Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, nous avons analysé les transactions financières effectuées sur les différents comptes du Projet (Compte UTB TRESOR CERSA et compte d'opérations ECOBANK CERSA IMPACT UL) ouvert pour l'**Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536**.

Le tableau des Emplois et Ressources reconstitué par la mission d'audit se présente comme suit :

➤ **Compte UTB TRESOR CERSA**

La présentation synoptique des transactions réalisées sur ce compte se résume comme suit :

Eléments		Montants	Notes
RESSOURCES			
Solde initial	Banque (UTB)	0	
TOTAL TRESORERIE INITIALE (a)		0	1
FINANCEMENT RECUS			
TOTAL FINANCEMENT RECUS (b)		340 568 382	2
TOTAL DES RESSOURCES (c=a+b)		340 568 382	3
EMPLOIS			
Décaissement de la période		0	
TOTAL DES EMPLOIS (d)		0	4
Solde théorique (e=c-d)		340 568 382	
Solde réel	Banque (UTB)	340 568 382	
TOTAL TRESORERIE FINALE (f)		340 568 382	5
Ecart à justifier (g=f-e)		0	6

Notes explicatives :

Note 1 : Solde début période

Il représente le solde initial en banque au démarrage du Projet. Il est de solde **zéro**.

Note 2 : Financements reçus

D'un montant de **340 568 382 FCFA**, il représente le financement reçu de la Banque mondiale en date du 11/09/2020 pour le déroulement des activités de la phase 2 du Projet pendant la période sous revue.

Note 3 : Total des ressources de la période

C'est le cumul du solde initial en début de période et les virements reçus pendant la période sous revue. Il est de **340 568 382 FCFA**.

Note 4 : Dépenses (emplois de la période)

Il s'agit des décaissements effectués par le Centre pour alimenter le compte d'opérations ECOBANK. Nous notons qu'aucun décaissement n'a été fait pendant la période sous revue.

Note 5 : Solde réel

D'un montant de **340 568 382 FCFA**, ce montant représente le solde final en banque à la fin de la période.

➤ **Compte d'opérations ECOBANK CERSA IMPACT UL**

La présentation synoptique des transactions réalisées sur ce compte se résume comme suit :

Eléments		Montants	Notes
RESSOURCES			
Solde Initial	Banque (ECOBANK)	0	
TOTAL TRESORERIE INITIALE (a)		0	1
FINANCEMENT RECUS			
TOTAL FINANCEMENT RECUS (b)		0	2
TOTAL DES RESSOURCES (c=a+b)		0	3
EMPLOIS			
TOTAL DES EMPLOIS (d)		186 685 487	4
Solde théorique (e=c-d)		-186 685 487	
Solde réel	Banque (ECOBANK)	0	
TOTAL TRESORERIE FINALE (f)		0	5
Ecart à justifier (g=f-e)		186 685 487	6

Notes explicatives :

Note 1 : Solde début période

Il représente le solde initial en banque au démarrage du Projet. Il est de solde **zéro**.

Note 2 : Financements reçus

Aucun virement n'a été fait du compte UTB pour alimenter le compte d'opérations pendant la période sous revue.

Note 3 : Total des ressources de la période

C'est le cumul du solde initial en début de période et les virements reçus pendant la période sous revue. Il est de **0 FCFA** pendant la période sous revue.

Note 4 : Dépenses (emplois de la période)

Il s'agit des décaissements effectués par le Centre dans le cadre de ses activités et se détaillent par composantes comme suit :

Libellés	Montant
Gouvernance et fonctionnement	61 090 870
Excellence dans l'enseignement et la formation	33 520 000
Excellence dans la recherche	3 761 084
Impact de développement	0
Infrastructures pédagogiques et de recherches	88 313 533

Nous soulignons que ces dépenses ont effectués par préfinancement sur les ressources propres du centre .

Note 5 : Solde réel

D'un montant de **0 FCFA**, ce montant représente le solde final en banque à la fin de la période.

Note 6 : Ecart

L'écart de **186 685 487 FCFA** représente le préfinancement effectué par le centre pour la réalisation des activités. Ce préfinancement sera remboursé après alimentation du compte d'opérations.



SYNEX CONSULTING SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements

ATTESTATION SPECIALE SUR LES ETATS CERTIFIES DE DEPENSES

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur du CERSA

Introduction

Nous avons effectué l'audit des états certifiés des dépenses du **Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, comprenant les Demandes de Retraits de Fonds (DRF) et leurs annexes pour ladite période (1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020). Ces états Certifiés des Dépenses ont été établis par l'Unité de Coordination du Projet sur la base des dispositions des Accords de l'**Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536** et des directives de la Banque Mondiale.

Responsabilités de l'Unité de Coordination dans l'établissement et la présentation des états certifiés des dépenses

L'Unité de Gestion du **Projet Centre d'Excellence Régionale sur les Sciences Aviaires (CERSA)** est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états Certifiés des Dépenses conformément aux dispositions des Accords de don et de crédit et aux directives de la Banque mondiale. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états Certifiés des Dépenses ne comportant pas d'anomalies significatives, que si celles – ci ne résultent pas de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états certifiés des dépenses sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Constats

La mission dans la mise en œuvre de ses diligences pour évaluer l'éligibilité des dépenses au titre de l'exercice 2020 au regard de la classification des dépenses appelle de notre part les observations suivantes :

- **Dépenses insuffisamment justifiées**

La mission n'a relevé aucune dépense insuffisamment justifiée.

- **Dépenses irrégulières**

La mission n'a relevé aucune dépense irrégulière.

- **Dépenses inéligibles**

La mission n'a relevé aucune dépense irrégulière

- **Dépenses non justifiés**

La mission n'a relevé aucune dépense irrégulière

Opinion sans réserves

A notre avis, les demandes d'appel de fonds et ses annexes donnent une image fidèle des états certifiés des dépenses du Projet Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de crédit IDA 6512 TG & IDA DON 536 pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020 conformément aux directives de la Banque Mondiale.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidélé Thierry DOSSOU-YOVO
Associé-Gérant du cabinet SYNEX
Expert-comptable diplômé-Commissaire aux comptes

PRESENTATION DU PROJET ET DE SES ETATS FINANCIERS

1. Présentation du Projet

Dans le cadre des Centres d'Excellence Africains (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement sous forme de prêt de 4 millions de Dollars US soit environ 2 milliards de Francs CFA pour la mise en œuvre des activités de la seconde phase du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière avicole, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

1.1. Objectif du CERSA

1.1.1-Objectif de développement

L'objectif de développement du CERSA est de développer et améliorer la création de capacités dans le secteur avicole en Afrique sub-saharienne afin de consolider la sécurité alimentaire et le développement agricole.

1.1.2-Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du CERSA sont de trois ordres :

- Promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'appui conseil et une valorisation des acquis dans la filière avicole.
- Produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à la des défis de développement régional spécifiques de la filière avicole
- Renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires avec un accent sur l'appui conseil des opérateurs.

1.2. Les Composantes

Les activités du projet s'articulent autour de cinq (5) composantes qui sont :

- Composante 1 : Excellence dans la gouvernance et le fonctionnement ;
- Composante 2 : Excellence dans l'éducation et la formation ;
- Composante 3 : Excellence dans la recherche ;
- Composante 4: Impact de développement ;
- Composante 5 : Renforcement des infrastructures pédagogiques et de recherche.

2. Méthodes et principes comptables

Les procédures comptables appliquées doivent permettre de s'assurer que :

- Toutes les opérations enregistrées concernent le Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et sont conformes et éligibles ;
- Toutes les opérations sont correctement comptabilisées ;
- Tous les documents, livres et états comptables fournissent des informations suffisantes pour la gestion du projet, les bailleurs de fonds et les tiers.

Le projet tient une comptabilité d'engagement sous le logiciel TOM²PRO.

Les états financiers sont présentés suivant les normes et règles en vigueur dans l'espace SYSCOHADA.

Les états financiers du Projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) comprennent :

- a) Le Tableau des Emplois et Ressources ;
- b) Le bilan ;
- ;
- c) Les notes aux états financiers ;
- d) La liste des actifs immobilisés acquis

2.1. Principes comptables généraux

La comptabilité du projet enregistre les opérations selon les règles du Système Comptable OHADA(SYSCOHADA) Révisé et le principe de la comptabilité d'engagement.

2.2. Présentation des états financiers

Les comptes sont présentés sous la forme d'un tableau des Emplois et Ressources, un Bilan, , les notes sur les états financiers et la liste des actifs immobilisés acquis.

2.3. Règles et méthodes comptables spécifiques

2.3.1. Mobilisation des fonds

Les ressources provenant de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) sont comptabilisées dans le compte de remboursement UTB TRESOR avant d'être viré sur le compte d'opérations ECOBANK CERSA IMPACT UL. Les mouvements de ces comptes sont essentiellement les remboursements des DRF..

2.3.2. Base monétaire

Les comptes sont exprimés en Francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

2.3.3. Exercice comptable

L'exercice comptable s'étend du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

Des arrêtés semestriels sont effectués dans le cadre de l'établissement des rapports intermédiaires (RIF).

2.3.4. Charges

Les charges du projet sont comptabilisées dans comptes de charge par nature conformément au plan comptable en vigueur. Ces dépenses sont régularisées en fin d'exercice dans les comptes de divers droits et valeurs incorporelles.

Par ailleurs, les factures sont prises en compte dès que les dépenses éligibles (conformes aux accords, aux contrats spécifiques) de services réalisés ou de biens livrés au bénéficiaire, sont acceptés par celui-ci.

2.3.5. Dépenses d'investissement

Les immobilisations acquises ou produites par le Projet sont enregistrées en comptabilité à leur coût historique au niveau des comptes de bilan correspondant en application des principes du Système Comptable de l'OHADA (SYSCOHADA).

2.3.6. Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées au niveau des capitaux propres.

2.3.7. Impôts et taxes

Le Projet est assujetti aux impôts et taxes.

2.3.8. Comptabilisation des immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût complet comprenant :

- Le prix d'achat définitif ;
- Les charges accessoires rattachables directement à l'opération d'achat ;
- Les charges d'installation qui sont nécessaires pour mettre le bien en état d'utilisation.

Toutes les immobilisations acquises sur les ressources du bailleur, y compris celles mises à la disposition des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités de l'UCP, restent propriété de l'UCP jusqu'à la fin du projet concerné et devront être comptabilisées comme telles.

2.3.9. Amortissement et provisions

Exceptionnellement et pour tenir compte de la spécificité des projets, les amortissements linéaires et provisions pourront être tenus de manière extra comptable. Aucune écriture comptable ne sera donc passée en matière d'amortissement des immobilisations et de provision pour stocks ou créances douteuses.

3. Exécution budgétaire

3.1. Tableau de suivi budgétaire du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020

Le tableau d'exécution budgétaire de la période sous revue se détaille comme suit :

Composante	Libellés	Prévision (a)	Réalisation (b)	Ecart (c=a-b)	Taux de réalisation (d=b/a)
1	Gouvernance et fonctionnement	103 755 000	61 090 870	42 664 130	58,88%
2	Excellence dans l'enseignement et la formation	125 600 000	33 520 000	92 080 000	26,69%
3	Excellence dans la recherche	130 790 000	3 761 084	127 028 916	2,88%
4	Impact de développement	29 000 000	0	29 000 000	0,00%
5	Infrastructures pédagogiques et de recherches	117 505 000	88 313 533	29 191 467	75,16%
	Total	506 650 000	186 685 487	319 964 513	36,85%

Commentaires sur le suivi budgétaire de la période

Nous notons un taux de décaissement de **36,85%** pendant la période sous revue.

La mission dans la mise en œuvre de ses diligences n'a donc pas relevé d'observation particulière sur l'exécution budgétaire mis à part celles relevées dans le rapport sur le contrôle interne.

3.2. Commentaires sur les composantes de l'exécution budgétaire et état d'avancement des activités gérées par le CERSA

Les activités gérées par le Projet CERSA pendant la période sous revue (exercice 2020) pour le compte du Projet se résument comme suit :

3.2.1. Composante 1 : Gouvernance et fonctionnement

La composante 1 du Projet a connu un taux de décaissement de **58,88%** équivalent à un montant de **FCFA 61 090 870** sur un montant total prévu de **FCFA 103 755 000**.

3.2.2. Composante 2 : Excellence dans l'enseignement et la formation

La consommation des ressources sur cette composante s'évalue à **26,69%** soit un montant de **FCFA 33 520 000** sur un total de **125 600 000 FCFA** prévu par le budget.

3.2.3. Composante 3 : Excellence dans la recherche

Au titre de la période sous revue, la consommation des ressources sur cette composante s'évalue à **2,88%** soit un montant de **FCFA 3 761 084** sur un total de **FCFA 130 790 000** prévu par le budget.

3.2.4. Composante 4 : Impact de développement

La composante 4 du Projet CERSA n'a connu aucun décaissement pendant la période sous revue..

3.2.5. Composante 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches

La composante 5 du Projet a connu un décaissement de **FCFA 88 313 533** sur un montant prévu de **FCFA 117 505 000** de décaissement de **75,16%** soit un montant.

4. Emplois et Ressources au titre de crédit IDA

Le taux de décaissement pendant la période est de **36,85%** des dépenses prévues représentant un montant total de **186 685 487 FCFA**.

ANNEXES :

- **Lettre d'affirmation**
- **Etats financiers**
- **Relevés bancaires**
- **Liste de présence de la séance de restitution**
- **Termes de références de la mission d'audit**

Annexe 1 : Lettre d'affirmation



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

LETTRE D’AFFIRMATION

N/Réf : 010/CERSA/UL/06-2021

A

**Monsieur le l'Associé-Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING SARL
02 BP 8063 Cotonou-BENIN**

Objet : Lettre d'affirmation, exercice 2020

Nous soussignés **Professeur TONA Kokou**, Directeur du **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, dans le cadre de l'audit financier et comptable dudit Projet exécuté conformément à l'accord de financement **Crédit IDA N°65120-TG** et **Don N°D5360** financé par la Banque Mondiale donnons attestation au Cabinet **SYNEX CONSULTING SARL**, auditeur des comptes du Projet, que nous :

- reconnaissons être responsables de l'établissement des comptes et états financiers corrects, complets, sincères, présentant des faits réels, conformément aux objectifs du Projet et aux documents de base (description des programmes, contrats, accords de dons, budgets etc.), et à la législation nationale ;
- affirmons avoir mis à la disposition de l'auditeur tous les comptes, pièces justificatives et autres documents, les procès-verbaux, les aides mémoires, les e-mails et les informations pertinentes nécessaires pour le contrôle ;
- affirmons avoir mis à la disposition de l'auditeur l'intégralité des informations concernant les financements reçus ou à recevoir, concernant la période contrôlée, pour le Projet (CERSA);
- rendons disponible à fournir toutes les informations et explications qui pourraient être demandées par l'auditeur dans le cadre de son mandat, soit oralement, soit par confirmation écrite.

Fait à Lomé, le 24 juin 2021

Le Directeur,



Professeur TONA Kokou

Annexe 2 : Etats financiers



Université
de Lomé



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2020

IDA CREDIT 6512 TG ET DON 536 TG

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU CERSA	3
II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	5
III. POINTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020	8
3.1- NOTES AU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2020.....	9
3.2- NOTES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2020.....	10
3.3. ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020.....	13
3.3.1- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31/12/2020.....	14
3.3.2- BILAN AU 31/12/2020.....	17
3.3.2- BALANCE GENERALE.....	19

I. PRESENTATION DU CERSA

Dans le cadre des Centres d'Excellence Africains (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement sous forme de prêt de 4 millions de Dollars US soit environ 2 milliards de Francs CFA pour la mise en œuvre des activités de la seconde phase du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière avicole, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

1.1-Objectif du CERSA

1.1.1-Objectif de développement

L'objectif de développement du CERSA est de développer et améliorer la création de capacités dans le secteur avicole en Afrique sub-saharienne afin de consolider la sécurité alimentaire et le développement agricole.

1.1.2-Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du CERSA sont de trois ordres :

- Promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'appui conseil et une valorisation des acquis dans la filière avicole.
- Produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à la des défis de développement régional spécifiques de la filière avicole
- Renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires avec un accent sur l'appui conseil des opérateurs.

1.2- Les Composantes

Les activités du projet s'articulent autour de cinq (5) composantes qui sont :

Composante 1 : Excellence dans la gouvernance et le fonctionnement ;

Composante 2 : Excellence dans l'éducation et la formation ;

Composante 3 : Excellence dans la recherche ;

Composante 4: Impact de développement ;

Composante 5 : Renforcement des infrastructures pédagogiques et de recherche.

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les procédures comptables appliquées doivent permettre de s'assurer que :

- Toutes les opérations enregistrées concernent bien le CERSA et sont conformes et éligibles ;
- Toutes les opérations sont correctement comptabilisées ;
- Tous les documents, livres et états comptables fournissent des informations suffisantes sur la gestion du projet, les bailleurs de fonds et les tiers.

Le projet tient une comptabilité d'engagement sous le logiciel TOM²PRO. Les états financiers sont présentés suivant les principes fondamentaux ci-après :

- a) Prudence ;
- b) Séparations des exercices ;
- c) Coûts historiques ;
- d) Régularité et Transparence.

Les états financiers du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires comprennent :

- a) Le Tableau des Emplois et Ressources ;
- b) Le bilan ;
- c) Les notes aux états financiers ;
- d) La liste des actifs immobilisés acquis.

2.1. Principes comptables généraux

❖ Hypothèses et bases de comptabilisation

Les états financiers du CERSA sont élaborés en FCFA sur la base du coût historique et reflètent les réalisations du projet. Ils prennent en compte les effets des transactions dès qu'elles se produisent.

2.2. Constatation des ressources

Les ressources provenant de l'IDA sont comptabilisées dans le compte de remboursement. Des comptes spécifiques devront également permettre de suivre les demandes de fonds.

2.3. Constatations des dépenses

Les factures sont prises en compte dès que les dépenses éligibles (conformes aux accords, aux contrats spécifiques) de travaux effectués, de services réalisés ou de biens livrés au CERSA, sont acceptés par celui-ci.

2.4. Transactions en devises

La comptabilisation des transactions du Projet exécuté par CERSA est effectuée en francs CFA.

2.5. Comptabilisation des immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition comprenant :

- le prix d'achat définitif ;
- les charges accessoires rattachables directement à l'opération d'achat ;
- les charges d'installation qui sont nécessaires pour mettre le bien en état d'utilisation.

Toutes les immobilisations acquises sur les ressources du bailleur, y compris celles mises à la disposition des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités du centre, restent propriété de CERSA jusqu'à la fin du projet concerné et sont comptabilisées comme telle.

2.6. Amortissement et provisions

Exceptionnellement et pour tenir compte de la spécificité des projets, les amortissements linéaires et provisions seront tenus de manière extra comptable. Aucune écriture comptable ne sera donc passée en matière d'amortissement des immobilisations et de provision pour stocks ou créances douteuses.

III. POINTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

3.1- NOTES AU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2020

La situation financière de la mise en œuvre du projet est présentée à travers le tableau des Emplois et Ressources.

NOTE 1 : Ressources

Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre du projet s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 527 253 869 Francs CFA dont 340 568 382 Francs correspondant aux remboursements sur le IDA Don 536 TG des résultats liés au décaissement (RLD) 5.1- revenus générés et de 186 685 487 Francs CFA de préfinancement des activités sur les ressources propres du centre.

NOTE 2 : Dépenses par composante

Au 31 décembre 2020, les dépenses engagées se chiffrent à 186 685 487 F CFA. Elles se présentent comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1 : Situation des dépenses par composante

N°ORDRE	COMPOSANTE	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
1	Gouvernance et fonctionnement	61 090 870	0	61 090 870
2	Excellence dans l'enseignement et la formation	33 520 000	0	33 520 000
3	Excellence dans la recherche	3 761 084	0	3 761 084
4	Impact de développement	0	0	0
5	Infrastructures pédagogiques et de recherches	88 313 533	0	88 313 533
	Total des dépenses	186 685 487	0	186 685 487

NOTE 3 : TRESORERIE

La trésorerie du CERSA s'établit, au 31 décembre 2020 à 340 568 382 F CFA . Elle se détaille comme suit :

Tableau 2 : Situation de l'encaisse au 31 décembre 2020

Banques	340 568 382
Ecobank-CERSA Impact UL	0
UTB TRESOR CERSA	340 568 382
Caisses	0
Caisse CERSA Impact UL	0
Solde total de clôture de l'encaisse	340 568 382

3.2- NOTES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2020**3.2.1 ACTIF DU BILAN****NOTE 4 : IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations se chiffrent, au 31 décembre 2020, à 206 536 651 FCFA. Les rubriques qui les composent se présentent comme suit :

LIBELLE	31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/03/2020
	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>a+b-c</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	115 332 790	0	115 332 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	84 806 570	0	84 806 570
AVANCE S ET ACOMPTE SUR IMMOBILISATION	0	6397291	0	6 397 291
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS	0	206 536 651	0	206 536 651

Au titre de l'exercice 2020, les immobilisations sur le financement sont en cours de réalisation et par conséquent le centre ne dispose pas de liste d'immobilisation à cette date.

Le détail de ces rubriques se présente comme suit :

3.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 s'élèvent à 115 332 790 FCFA. Elles représentent l'acompte sur l'acquisition du logiciel de gestion comptable et financière TOM²PRO multi-projets, multi sites et multi-donateurs d'une part et les divers droits et valeurs incorporelles. Elles se présentent comme suit :

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Divers droits et valeurs incorporelles	218800	108 833 551	0	108 833 551
Logiciel et internet en cours (Logiciel TOM ² PRO)	219300	6 499 239	0	6 499 239

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		115 332 790	0	115 332 790

Les divers droits et valeurs incorporelles se composent des dépenses fonctionnement du CERSA. Ces dépenses sont enregistrées dans les comptes de charges par nature et sont régularisées au 31 décembre 2020 pour tenir compte des spécificités des projets de développement. Ils se détaillent comme suit :

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020
Achats	Compte 604110-604410	7 067 454
Transports	Compte 618110 & 618810	1 512 984
Services extérieurs	Compte 6222000 & 628300	61 825 263
Autres services extérieurs	Compte 638300 & 638400	3 049 250
Charges du personnel	Compte 661100& 664100	35 378 600
DIVERS DROITS ET VALEURS INCORPORELLES		108 833 551

3.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens matériels acquis par le projet. Elles se chiffrent au 31 décembre 2020 à 84 806 570 F CFA et se composent essentiellement des travaux de la toiture en cours du bloc pédagogique et de recherche du CERSA.

Libellé	Comptes	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Bâtiments et installations en cours	239100	84 806 570	0	84 806 570
Immobilisations corporelles	25	84 806 570	0	84 806 570

3.2.1.3. Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles

Ils correspondent au solde des avances de démarrage au 31 décembre 2020. Ils se présentent comme suit :

Libellé	Comptes	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Avance et acomptes versés sur immobilisations corporelles	252000	6 397 291	0	6 397 291
Avance et acomptes versés sur immobilisations corporelles	25	6 397 291	-	6 397 291

NOTE 5 : CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Etat, avance et acompte versés sur impôts	449 200	74 286	0	74 286

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
TOTAL CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		74 286	0	74 286

Les créances du centre au 31 décembre 2020 se chiffrent à 74 286 F CFA et correspondent au crédit d'impôt sur salaires sur les rémunérations du personnel du quatrième trimestre 2020. Elles sont régularisées au cours du premier trimestre 2021.

NOTE 6 : TRESORERIE ACTIF

La trésorerie active constitue les disponibilités au 31 décembre 2020. Elle s'établit à 340 568 382 F CFA et correspond au tableau de la note 3.

3.2.2. PASSIF DU BILAN

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Les ressources mobilisées se répartissent comme suit :

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Préfinancement direct	102150	186 685 487	0	186 685 487
IDA, Fonds reçus	141720	340 568 382	0	340 568 382
TOTAL FONDS DE FINANCEMENT		527 253 869	0	527 253 869

NOTE 8 : TIERS CREDITEURS

Les dettes du centre envers ses fournisseurs et prestataires au 31 décembre 2020 s'élèvent à 14 282 950 F CFA. Ce poste se décompose comme suit :

LIBELLE	COMPTES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Fournisseurs d'exploitations	401 100	10 042 622	0	10 042 622
Retenues de garanties et oppositions	401 700	4 240 328	0	4 240 328
TOTAL TIERS CREDITEURS		14 282 950	0	14 282 950

Les dettes fournisseurs se composent à dettes envers les fournisseurs d'exploitations et de retenues de garanties relatives des commandes et marchés. Elles seront apurées au cours de l'exercice 2021.

3.3. ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

3.3.1- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31/12/2020

TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

Année finissant le 31/12/2020

FRNACS CFA

Page 1/2

	Année	Cumulatif
Banques et Caisses		
Banques		
Ecobank- CERSA Impact UL		
UTB TRESOR CERSA		
Caisses		
Caisse CERSA Impact UL		
Total Banques et Caisses		
Sous-Total Solde d'ouverture		
Financements		
Financement IDA	340 568 382	340 568 382
Pret IDA		
Don IDA	340 568 382	340 568 382
Autres Financements	186 685 487	186 685 487
Préfinancement direct	186 685 487	186 685 487
Autres ressources préfinancement		
Total Financements	527 253 869	527 253 869
Financement Total	527 253 869	527 253 869
Solde disponible	527 253 869	527 253 869
Dépenses par composante		
Gouvernance et Fonctionnement	61 090 870	61 090 870
Excellence dans l'Enseignement et la Formation	33 520 000	33 520 000
Excellence dans la Recherche	3 761 084	3 761 084
Impacts de Développement		
Renforcement Environnement Pédagogique	88 313 533	88 313 533
Total Dépenses par composante	186 685 487	186 685 487
Total des dépenses	186 685 487	186 685 487
Solde disponible moins les dépenses	340 568 382	340 568 382
DIFFERENCE DE CHANGE		

SOEDJEDE YAWOVI AGBELENKO

SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU

DIRECTEUR

TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

Année finissant le 31/12/2020

FRNACS CFA

Page 2/2

	Année	Cumulatif
Solde net disponible	340 568 382	340 568 382
Solde de clôture compte spécial		
Ecobank- CERSA Impact UL		
UTB TRESOR CERSA	340 568 382	340 568 382
Caisse CERSA Impact UL		
Total des soldes de clôture	340 568 382	340 568 382

SOEDJÈDE YAWOVI AGBELENKO

SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU

DIRECTEUR

3.3.2- BILAN AU 31/12/2020

Bilan - Actif (1/2)

Modèle : 4

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Site : 01 CERSA

Bilan - BILAN CERSA IMPACT UL - Etat exprimé en FRNACS CFA

Etat au 31/12/2020

Page 1/1

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	115 332 790		115 332 790	
Immobilisations corporelles	84 806 570		84 806 570	
Avances et acomptes versés sur immobilisation	6 397 291		6 397 291	
Immobilisations financières				
*** TOTAL ACTIF IMMOBILISE ***	206 536 651		206 536 651	
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant				
Créances et emplois assimilés	74 286		74 286	
*** TOTAL ACTIF CIRCULANT ***	74 286		74 286	
TRESORERIE ACTIF				
Trésorerie actif	340 568 382		340 568 382	
*** TOTAL TRESORERIE ACTIF ***	340 568 382		340 568 382	
TOTAL GENERAL	547 179 319		547 179 319	

SOEDJEDE YAWOV AGBELENKO

SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU

DIRECTEUR

Bilan - Passif (2/2)

Modèle : 4

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Site : 01 CERSA

Bilan - BILAN CERSA IMPACT UL - Etat exprimé en FRNACS CFA

Etat au 31/12/2020

Page 1/1

Libellé	Exercice N	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Préfinancement	186 685 487	
IDA, Fonds reçus	340 568 382	
IDA, Fonds à recevoir		
*** TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES ***	527 253 869	
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs	14 282 950	
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Autres dettes	5 642 500	
*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***	19 925 450	
TRESORERIE PASSIF		
Banques, découverts		
*** TOTAL TRESORERIE PASSIF ***		
TOTAL GENERAL	547 179 319	

SOEDJEDE YAWOVI AGBELENKO

SPECIALISTE GESTION FINANCIERE

TONA KOKOU

DIRECTEUR

3.3.2- *BALANCE GENERALE*

CERSA - CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES - TOGO

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 1/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
1	RESSOURCES DURABLES				527 253 869		527 253 869		527 253 869
10	CAPITAL PAR DOTATION				186 685 487		186 685 487		186 685 487
102	RESSOURCES GÉNÉRÉES				186 685 487		186 685 487		186 685 487
1021	DOTATION INITIALE				186 685 487		186 685 487		186 685 487
102150	PREFINANCEMENT DIRECT				186 685 487		186 685 487		186 685 487
14	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				340 568 382		340 568 382		340 568 382
141	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT				340 568 382		340 568 382		340 568 382
1417	ORGANISMES INTERNATIONAUX				340 568 382		340 568 382		340 568 382
141720	FONDS REÇUS COMPTE DE REMBOURSEMENT				340 568 382		340 568 382		340 568 382
2	ACTIF IMMOBILISÉ			226 552 181	20 015 530	226 552 181	20 015 530	206 536 651	
21	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES			115 332 790		115 332 790		115 332 790	
218	AUTRES DROITS ET VALEURS INCORPORABLES			108 833 551		108 833 551		108 833 551	
2188	DIVERS DROITS ET VALEURS INCORPORABLES			108 833 551		108 833 551		108 833 551	
218800	DIVERS DROITS ET VALEURS INCORPORABLES			108 833 551		108 833 551		108 833 551	
219	IMMOBILISATION INCORPORABLE EN COURS			6 499 239		6 499 239		6 499 239	
2193	LOGICIEL ET INTERNET			6 499 239		6 499 239		6 499 239	
219300	LOGICIEL ET INTERNET			6 499 239		6 499 239		6 499 239	
23	BÂTIMENTS, INSTALLATIONS TECHNIQUES ET AGENCEMENTS			84 806 570		84 806 570		84 806 570	
239	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS EN COURS			84 806 570		84 806 570		84 806 570	
2391	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS EN COURS			84 806 570		84 806 570		84 806 570	
239100	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS EN COURS			84 806 570		84 806 570		84 806 570	
25	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS			26 412 821	20 015 530	26 412 821	20 015 530	6 397 291	

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 2/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
252	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 412 821		26 412 821	20 015 530	26 412 821	20 015 530	6 397 291	
2520	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 412 821		26 412 821	20 015 530	26 412 821	20 015 530	6 397 291	
252000	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 412 821		26 412 821	20 015 530	26 412 821	20 015 530	6 397 291	
4	TIERS	527 253 869		527 253 869	547 105 033	527 253 869	547 105 033	74 286	19 925 450
40	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	111 677 762		111 677 762	125 960 712	111 677 762	125 960 712		14 282 950
401	FOURNISSEURS	111 677 762		111 677 762	125 960 712	111 677 762	125 960 712		14 282 950
4011	FOURNISSEURS	111 677 762		111 677 762	121 720 384	111 677 762	121 720 384		10 042 622
401100	FOURNISSEURS	111 677 762		111 677 762	121 720 384	111 677 762	121 720 384		10 042 622
4017	FOURNISSEURS RETENUE DE GARANTIE				4 240 328		4 240 328		4 240 328
401700	RETENUES DE GARANTIE ET OPPOSITIONS				4 240 328		4 240 328		4 240 328
42	PERSONNEL	28 093 884		28 093 884	28 093 884	28 093 884	28 093 884		
422	PERSONNEL, RÉMUNÉRATIONS DUES	28 093 884		28 093 884	28 093 884	28 093 884	28 093 884		
4221	PERSONNEL, RÉMUNÉRATIONS DUES	28 093 884		28 093 884	28 093 884	28 093 884	28 093 884		
422100	PERSONNEL, RÉMUNÉRATIONS DUES	28 093 884		28 093 884	28 093 884	28 093 884	28 093 884		
43	ORGANISMES SOCIAUX	5 076 744		5 076 744	5 076 744	5 076 744	5 076 744		
431	SECURITE SOCIALE	4 679 574		4 679 574	4 679 574	4 679 574	4 679 574		
4311	CNSS	4 679 574		4 679 574	4 679 574	4 679 574	4 679 574		
431100	CNSS	4 679 574		4 679 574	4 679 574	4 679 574	4 679 574		
432	CAISSE DE RETRAITE	397 170		397 170	397 170	397 170	397 170		
4321	CRT	397 170		397 170	397 170	397 170	397 170		
432100	CRT	397 170		397 170	397 170	397 170	397 170		
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 396 142		2 396 142	2 321 856	2 396 142	2 321 856	74 286	
447	ETAT, IMPÔTS RETENUS À LA SOURCE	2 321 856		2 321 856	2 321 856	2 321 856	2 321 856		
4471	IMPOT GENERAL SUR LE REVENU	2 321 856		2 321 856	2 321 856	2 321 856	2 321 856		

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 3/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
447100	IRPP			2 321 856	2 321 856	2 321 856	2 321 856		
449	ÉTATS CRÉANCES ET DETTES DIVERSES		74 286			74 286		74 286	
4492	ETAT AVANCE ET ACOMPTE VERSES SUR IMPOTS		74 286			74 286		74 286	
449200	ETAT AVANCE ET ACOMPTE VERSE SUR IMPOTS		74 286			74 286		74 286	
45	COMPTABILITES DISTINCTES RATTACHEES			340 568 382	340 568 382	340 568 382	340 568 382		
458	ORGANISMES INTERNATIONAUX DOTAT° & SUBVENT° A RECEVOIR			340 568 382	340 568 382	340 568 382	340 568 382		
4581	ORGANISMES INTERNATIONAUX FONDS DE DOTATION A RECEVOIR			340 568 382	340 568 382	340 568 382	340 568 382		
458110	DON IDA A RECEVOIR A RECEVOIR (DRF)			340 568 382	340 568 382	340 568 382	340 568 382		
47	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS			39 440 955	45 083 455	39 440 955	45 083 455		5 642 500
471	COMPTES D'ATTENTE			39 440 955	45 083 455	39 440 955	45 083 455		5 642 500
4712	CRÉDITEURS DIVERS			39 440 955	45 083 455	39 440 955	45 083 455		5 642 500
471200	CRÉDITEURS DIVERS			39 440 955	45 083 455	39 440 955	45 083 455		5 642 500
5	TRÉSORERIE			340 568 382		340 568 382		340 568 382	
52	BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES			340 568 382		340 568 382		340 568 382	
521	BANQUES			340 568 382		340 568 382		340 568 382	
5211	BANQUES EN MONNAIE NATIONALE			340 568 382		340 568 382		340 568 382	
521120	UTB TRESOR CERSA			340 568 382		340 568 382		340 568 382	
6	CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			108 833 551		108 833 551		108 833 551	
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS			7 067 454		7 067 454		7 067 454	
604	ACHATS STOCKÉS DE MATÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES			7 067 454		7 067 454		7 067 454	
6041	MATIÈRES CONSOMMABLES			57 525		57 525		57 525	
604110	CONSOMMABLES INFORMATIQUES			57 525		57 525		57 525	
6042	MATIÈRES CONSOMMABLES			6 000 000		6 000 000		6 000 000	

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 4/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
604200	CARBURANT			6 000 000		6 000 000		6 000 000	
6044	FOURNITURES D'ATELIER ET D'USINE			1 009 929		1 009 929		1 009 929	
604410	FOURNITURES DE LABORATOIRES			1 009 929		1 009 929		1 009 929	
61	TRANSPORTS			1 512 984		1 512 984		1 512 984	
618	AUTRES FRAIS DE TRANSPORTS			1 512 984		1 512 984		1 512 984	
6181	VOYAGES ET DÉPLACEMENT			1 467 984		1 467 984		1 467 984	
618100	VOYAGES ET DÉPLACEMENT			1 467 984		1 467 984		1 467 984	
6183	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS			45 000		45 000		45 000	
618300	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS			45 000		45 000		45 000	
62	SERVICES EXTÉRIEURS			61 825 263		61 825 263		61 825 263	
622	LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES			5 642 500		5 642 500		5 642 500	
6228	LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES DIVERSES			5 642 500		5 642 500		5 642 500	
622800	LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES DIVERSES			5 642 500		5 642 500		5 642 500	
624	ENTRETIENS , RÉPARATIONS ET MAINTENANCES			5 235 610		5 235 610		5 235 610	
6243	MAINTENANCE			1 748 000		1 748 000		1 748 000	
624300	MAINTENANCE			1 748 000		1 748 000		1 748 000	
6248	AUTRES ENTRETIENS ET RÉPARATIONS			3 487 610		3 487 610		3 487 610	
624800	AUTRES ENTRETIENS ET RÉPARATIONS			3 487 610		3 487 610		3 487 610	
625	PRIMES D'ASSURANCE			2 470 017		2 470 017		2 470 017	
6258	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES			2 470 017		2 470 017		2 470 017	
625800	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES			2 470 017		2 470 017		2 470 017	
626	ÉTUDES RECHERCHES DOCUMENTATION			37 205 955		37 205 955		37 205 955	
6261	ÉTUDES ET RECHERCHES			37 205 955		37 205 955		37 205 955	
626100	ÉTUDES ET RECHERCHES			4 720 955		4 720 955		4 720 955	
626120	ALLOCATIONS D'ÉTUDES			32 485 000		32 485 000		32 485 000	

CERSA - CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES - TOGO

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 5/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
627	PUBLICITÉ, PUBLICATION ET RELATIONS PUBLIQUES			8 634 181		8 634 181		8 634 181	
6271	ANNONCES, INSERTIONS			2 648 505		2 648 505		2 648 505	
627100	ANNONCES, INSERTIONS			2 648 505		2 648 505		2 648 505	
6275	PUBLICATIONS			2 705 891		2 705 891		2 705 891	
627500	PUBLICATIONS			2 705 891		2 705 891		2 705 891	
6277	FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES			3 279 785		3 279 785		3 279 785	
627700	FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES			3 279 785		3 279 785		3 279 785	
628	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS			2 637 000		2 637 000		2 637 000	
6281	FRAIS DE TÉLÉPHONE			2 637 000		2 637 000		2 637 000	
628100	FRAIS DE TÉLÉPHONE			2 637 000		2 637 000		2 637 000	
63	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			3 049 250		3 049 250		3 049 250	
638	AUTRES CHARGES EXTERNES			3 049 250		3 049 250		3 049 250	
6383	RÉCEPTIONS			904 250		904 250		904 250	
638300	RÉCEPTIONS			904 250		904 250		904 250	
6384	MISSIONS			2 145 000		2 145 000		2 145 000	
638400	MISSIONS			2 145 000		2 145 000		2 145 000	
66	CHARGES DE PERSONNEL			35 378 600		35 378 600		35 378 600	
661	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES VERSÉES AU PERSONNEL NATIONAL			31 275 446		31 275 446		31 275 446	
6611	APPOINTEMENTS SALAIRES ET COMMISSIONS			30 925 446		30 925 446		30 925 446	
661100	APPOINTEMENTS SALAIRES ET COMMISSIONS			30 925 446		30 925 446		30 925 446	
6612	PRIMES ET GRATIFICATIONS			350 000		350 000		350 000	
661200	PRIMES ET GRATIFICATIONS			350 000		350 000		350 000	
664	CHARGES SOCIALES			4 103 154		4 103 154		4 103 154	
6641	CHARGES SOCIALES SUR RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL NATIONAL			4 103 154		4 103 154		4 103 154	

BALANCE GENERALE au 31/12/2020 (XOF)

Du Compte 102110 au compte 812000

Site : 01 CERSA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Page 6/6

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
664100	CHARGES SOCIALES SUR RÉMUNERATION DU PERSONNEL NATIONAL			4 103 154		4 103 154		4 103 154	
7	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES				108 833 551		108 833 551		108 833 551
72	PRODUCTION IMMOBILISEE				108 833 551		108 833 551		108 833 551
721	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				108 833 551		108 833 551		108 833 551
7210	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				108 833 551		108 833 551		108 833 551
721000	PRODUCTION IMMOBILISEE-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				108 833 551		108 833 551		108 833 551
Totaux				1 203 207 983	1 203 207 983	1 203 207 983	1 203 207 983	656 012 870	656 012 870
Solde au 31/12/2020									

Annexe 3 : Relevés bancaires

EXTRAIT DE COMPTE
Compte N° 03963800301 - 12

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Titulaire : STE D'ETAT TRESOR CERSA	
Code Banque : TG009	Code Guichet : 01032
Compte n°: 03963800301	Clé RIB : 12
RIB : TG009010320396380030112	
Domiciliation: UTB CIRCULAIRE	
Code BIC : UNTBTGTGXXX	

DESTINATAIRE
STE D'ETAT TRESOR CERSA
COMPTES DU TRESOR
BP 324
01 LOME

Edité le 31 Decembre 2020 a 09:3

Page 1 / 1

EXTRAIT DE COMPTE DU 01/08/2020 AU 31/12/2020

Date Op.	Libellé Opération	Date Val.	Débit	Crédit	Solde
	Solde dernier relevé		5.500		
18/08	EXT FRs DE TENUE DE CPTÉ	18/08		5.500	+
11/09	VIREMENT RTGS RECU BCEAO TOGO LOME Motif /CODTYPTR/005	14/09		340.568.382	+340.568.382
	TOTAL GENERAL DES MOUVEMENTS		0	340.573.882	
	Solde au 30/12/2020			340.568.382	

Applied Filters

Company Name	: UNIVERSITE DE LOME	Financial Institution	: Ecobank Togo
Company Address	: LOME TOGO 228	Statement Period	: BETWEEN 12/01/2020 to 12/31/2020
Account	: 140202779005	Opening Available Balance	: XOF 0.00
Account Name	: CERSA IMPACT UL	Closing Available Balance	: XOF 0.00
Account Currency	: XOF	Opening Book Balance	: XOF 0.00
Total Withdrawals	: XOF 0.00	Closing Book Balance	: XOF 0.00
Total Deposit	: XOF 0.00		

S.No.	Posting Date	Narration	Value Date	Debit	Credit	Running Balance
-------	--------------	-----------	------------	-------	--------	-----------------

---No data found to display---

Annexe 4 : Liste de présence de la séance de restitution



SYNEX CONSULTING SARL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

Audits légal et contractuel
Bilan
Etudes et Conseils
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements

LISTE DE PRESENCE DE SEANCE DE RESTITUTON

Objet: Mission d'audit des comptes de Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) exercice 2020

Date : 04/06/2021

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	DOSSOU-YOVO Thierry	SYNEX SARL	Associé-Gérant	dossyvo@yahoo.fr	
2	AGBOGBA Justin	SYNEX SARL	Auditeur/SM	agbogba@yahoo.fr T225 9034 0327	
3	TCHOMAKOU Godwin	SYNEX SARL	Directeur audit	csynex@yahoo.fr	
4	ANIMAKPA Douangon	SYNEX-SARL	Obj de mission	anim aka douangon@yahoo.fr	
5	AYEBOLA EKOUÉ R	SYNEX CS	Auditeur	synextogo@yahoo.com	
6	SOEJOSEDE Yawovi A	CERSA	SGF	alexsoe28@yahoo.fr 90493480	
7	KOMBATE Tani	CERSA	Assistante au SPH	tanikombate@yahoo.fr 91286509	
8	BACAWI A Atawa M.	CERSA	SPH	90080853 gil das walawia@yahoo.fr	
9					
10					

Annexe 5 : Termes de références de la mission d'audit



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)

**SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT
COMPTABLE, FINANCIER AINSI QUE L'AUDIT DE LA PASSATION DES
MARCHES DU CERSA, EXERCICES 2020, 2021 et 2022**

**DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 02/2020/UL/PRMP/CERSA
du 16 juillet 2020**

CLIENT : Université de Lomé/CERSA
PAYS : Togo
PROJET : CERSA
FINANCEMENT : IDA
DATE DE PUBLICATION : 16 juillet 2020

Section 7. Termes de référence

1- Contexte et justification

Dans le cadre du projet des Centres d'Excellence de l'enseignement supérieur de l'Afrique pour un impact sur le développement (CEA Impact) initiés par la Banque mondiale pour améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement post universitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Djibouti, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques de la filière avicole. Le plan d'actions du CERSA comporte quatre (04) axes: i) excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ii) excellence dans la recherche, iii) impact de développement et iv) bonne gouvernance et coordination du projet. Afin de contribuer à une gouvernance efficace et atteindre les indicateurs liés au décaissement n°6 (DLI#6: Soumission dans les délais impartis et qualité des rapports fiduciaires) du projet, il est nécessaire de recruter un cabinet d'audit externe acceptable pour la Banque mondiale.

Les présents termes de référence précisent les objectifs, une description détaillée de la mission du cabinet d'audit, les compétences requises du consultant.

2- Objectifs

Les principaux objectifs de la mission sont:

(i) De l'audit financier :

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2020, 2021 et 2022 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERSA sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERSA a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) De l'audit de passation des marchés:

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun des exercices 2020, 2021 et 2022 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés.

Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

(iii) De la vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale

La coordination du projet devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de références prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3.) : Gestion financière transparente et régulière ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi.

3- Préparation des états financiers annuels

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERSA en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

4- Description des missions

Le Consultant devra notamment:

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée, ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque mondiale.

L'auditeur s'assurera que :

- a- Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b- Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale⁹ si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- c- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d- Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e- Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- f- La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;

⁹ Dépendant de la complexité des activités de passation de marchés, l'auditeur intégrera dans son équipe, des experts techniques durant toute la durée du contrat. Dans un tel cas, l'auditeur se conformera aux dispositions de la norme **ISA 620: Utilisation des travaux d'un expert**. La nécessité d'utiliser les travaux d'experts devrait être portée suffisamment à l'avance à l'attention de l'emprunteur et de la Banque Mondiale pour un agrément mutuel et des avis appropriés.

- g- Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h- Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants:

- a- **Fraude et Corruption*** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b- **Lois et Règlements*** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers)**.
- c- **Gouvernance*** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.
- d- **Risques*** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués)**.
- e-* La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a- Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b- Le bilan ;

-
- c- Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
 - d- La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNÉ : Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a- Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;
- b- Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c- Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VÉRIFIER LES ETATS CERTIFIÉS DES DÉPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles;
- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possible de fraude et corruption ;
- Evaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERSA, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5- Livrables du consultant

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondant à chacun des volets de la consultation.

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6^{ème} mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

- a- Un rapport d'audit : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- Une lettre de contrôle interne : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système
- iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;
- iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;
- v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;
- vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;
- vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

- c- une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;
- d- Un rapport sur les ressources générées par le projet au cours de l'exercice fiscal ;
- e- Un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i) une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
 - TDR ;
 - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
 - Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;

- Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du mémorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- (i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;
- (ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;
- (iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

7- Durée d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8- Diffusion publique

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à

diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir : - les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit ; et la lettre de recommandations.